

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 5 avril 2022

OBJET :

**Demande de subvention
« La Maison du Grémillon »**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°6**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique sociale, le Centre Communal d'Action Sociale a mené une réflexion importante sur le dispositif d'aide alimentaire sur son territoire en collaboration avec les différentes associations. De ces travaux est née une association, « La Maison du Grémillon », composée de membres d'Appel, du Secours Catholique, de Passe et du CCAS.

Cette association a pour activité principale la gestion d'une épicerie solidaire. Lieu de distribution alimentaire, elle est également un véritable lieu de soutien et de remobilisation où le rapport humain est privilégié.

Depuis 2018, dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives, l'association propose une aide technique aux personnes éprouvant des difficultés à réaliser leurs démarches administratives en ligne. Cette action est appelée ANA (Aide Numérique Administrative). Elle est amenée à se développer en 2021, en direction des personnes non mobiles, ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon, sur demande des personnes ou par l'intermédiaire des services sociaux.

Aussi, comme chaque année, « La Maison du Grémillon » sollicite le versement d'une subvention au CCAS d'Essey-lès-Nancy. Cette somme serait destinée au fonctionnement de l'épicerie solidaire et de l'aide administrative numérique qui s'adresse aux habitants d'Essey-lès-Nancy.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS d'accorder à l'association « La Maison du Grémillon » une subvention de 4 000 €.


Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 du Centre Communal d'Action Sociale.


DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus. A noter que Mme Marie-France Metzeldard et M. Claude CHASSARD ne participent pas au vote.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 avril 2022.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MARDI 5 AVRIL 2022

SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	15

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Christophe CHEVARDÉ et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ

EXCUSÉS :

Mme Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

